



Les métairies de l'ouest de Chasseral



Métairie de Dombresson



Métairie de l'Île-de-Saint-Jean



Métairie d'Aarberg



Métairie de Chuffort

La colonisation des crêtes jurassiennes au-dessus de 1200 à 1600 mètres est liée à une exploitation estivale au cours de laquelle le bétail monte des vallées et du Mittelland pour paître dans de vastes pâturages. Selon les écrits les plus anciens des 14^e et 15^e siècles, ce sont les autorités ecclésiastiques qui ont accordé des privilèges aux communautés laïques, villes et villages pour exploiter les pâturages avec du bétail. En 1368 l'évêque de Bâle, Jean de Vienne, accorde des privilèges à la Neuveville qui incluent l'utilisation des pâturages de Chasseral. On engageait des vachers pour s'occuper, durant l'été, de la production du fromage et du beurre.

À l'origine, on utilisait, semble-t-il, le terme de *vacherie* qui aurait été progressivement remplacé par le terme de *métairie*, lequel vient du latin *medietas* = moitié et signifie «louage sous condition de partager les frais et les fruits de l'exploitation». On trouve aussi (mais plus couramment en France voisine) le terme de *fournière* (fermes où l'on produisait notamment du fromage et du beurre, «fruits» de l'élevage du bétail).

Par contre le fermier n'est pratiquement jamais un métayer; le plus souvent, on parle de vacher.

Pourquoi ces noms?

La *métairie de l'Île* devrait s'appeler *métairie de l'Île-de-Saint-Jean-de-Cerlier*. En 1496, Claude d'Aarberg, seigneur de Valangin céda à l'abbé de Saint-Jean-de-Cerlier un alpage qui s'agrandit au cours des ans, probablement par la déforestation.

On ne sait à quel moment ni de quelle manière l'abbé ou l'un des baillis de Friensberg devint propriétaire du droit d'estiver. À la Réforme, l'alpage devient la propriété des baillis bernois qui avaient repris les biens monacaux. Après la Révolution de 1801-1802, ces alpages furent mis aux enchères. La métairie de l'Île-de-Saint-Jean devint la propriété de Lignièrès, sans changer de nom cependant. Celle de Friensberg passa à Dombresson et devint la *métairie de Dombresson*.

De son côté, la *métairie d'Aarberg*, propriété de la ville seularaise du même nom depuis 1591 fut vendue en 1854 à la commune de Villiers mais conserva son nom initial.

Quant à la *métairie de Chuffort*, son nom est lié à celui de son site, où devait s'être trouvé un chaufour ou four à chaux tel qu'on en construisait beaucoup dans le Jura pour tirer de la chaux de la roche calcaire. Un panneau d'information à ce sujet y est visible.

Source:

Meyer A., Les métairies devant, derrière, du milieu, Intervalles, Revue culturelle du Jura romand et du Blonay n° 29 (hiver 1993)

Les Chemins chouettes d'Espace Val-de-Ruz vous font découvrir le patrimoine naturel et culturel de la région au gré de votre curiosité et de vos possibilités. Pour en savoir plus: www.espacevalderuz.ch

0302 - Espace Val-de-Ruz, association agréée pour le patrimoine de l'Etat, de la culture et du sport, rue paradi 34, 2800 Grolley, T +41 (0) 49 62 01 00

Avec le soutien de

